

PARIS-CANADA

Organe International des Intérêts Canadiens & Français.

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: | ABONNEMENTS:
25 Centimes | Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 30, Rue Larochehoucauld, Paris.

CANADA

PRIX DU NUMÉRO: | ABONNEMENTS:
5 Centimes | Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

Tous les mandats, demandes d'abonnements d'insertions et de renseignements, doivent être adressés franco à M. Hector FABRE, directeur du PARIS-CANADA, 30, rue de Larochehoucauld Paris.

SOMMAIRE

L'Exposition d'Anvers. — Ce qu'on dit du Canada. — Notes Diverses. — La terre à Vol d'Oiseau par Oudisme Reclus: E. Rameau de Saint-Père. — Au Congrès catholique. — Xavier Marmier. — Les événements du Nord-Ouest. — La Fédération de l'Empire Britannique. — Informations. — La Milice du Canada. — Commerce et finance: Notes. — Bulletin commercial et financier.

L'EXPOSITION D'ANVERS

Anvers, 2 juin 1885.

L'Exposition n'est pas encore prête, mais tous les travaux sont en bonne voie. L'édifice lui-même n'est pas achevé. Il sera prêt en même temps que les diverses sections. Si l'édifice était prêt et que les sections ne le fussent pas, il y aurait un contraste choquant entre le cadre déjà pendu au mur et les tableaux encore dans les caisses. Il vaut mieux que tout retarde à la fois, et que chaque chose arrive en même temps après l'heure.

Le retard vient de deux causes, dit-on.

Il faut d'abord s'en prendre aux ouvriers qui, depuis le commencement des travaux, ayant fait beaucoup d'argent, chôment plus souvent qu'il ne faudrait. Il y a trop de cafés-concerts à Anvers. De tous côtés on entend chanter et on voit boire, gaiement du reste, sans désordre ou désaccord, mais cela ne fait pas avancer les travaux.

Les entrepreneurs, de leur côté, se voyant en retard et condamnés pour cela à l'amende, ne se pressent pas, dans l'espoir que pour les engager à en finir, on offrira de leur faire remise des amendes.

Exemple: la façade de l'édifice devait être prête le 2 mai, sous peine de 500 francs d'amende par jour. Pour qu'elle soit prête au commencement de juillet, pour la visite du roi des Belges, du roi de Hollande et du prince de Galles, on dira aux entrepreneurs que tout va être oublié et effacé; et au moment dit, à cette condition, la façade sera prête.

La section canadienne échappe, ou à peu

près à ces contre-temps. Elle est aussi prête que possible, aussi prête qu'elle peut l'être sans offenser ses rivales ou éclipser ses voisines.

Nous avons reçu en ces derniers temps bon nombre de visites. M. de Molinari, M. Chipman, l'un des secrétaires de Sir Charles Tupper, Mme Chipman, Mme Dore, M. Brisson, M. Kamper, M. Legru, M. Judge, le représentant du *Globe*, de Toronto, M. Percy A Hurst, l'un des secrétaires de la Compagnie du Pacifique à Londres, etc..., sans parler des étrangers en grand nombre et des Anversois très assidus dans notre galerie.

Les visiteurs tout à fait rassurés par la capture de Riel et la fin de l'insurrection du Nord-Ouest stationnent volontiers dans la ferme du Manitoba. Ils prennent goût, visiblement, au défrichement. La colonisation les gagne. Vous verrez que le spectacle de cette ferme paisible et industrielle contrebalancera en grande partie le fâcheux effet des mauvaises nouvelles qui nous sont venues depuis deux mois du Nord-Ouest.

Nous avons ici un prince du Congo, honoré par le roi, et suivi par le peuple, lorsqu'il sort. Il a paru trouver notre Manitoba trop civilisé, trop bien cultivé. *Nous n'avons rien à faire là, a-t-il dit, bon pour des Européens.* Son Altesse s'attendait à voir sous la tente quelqu'un de son espèce. Il a trouvé que tout cela ressemblait trop à ce qu'il voyait depuis qu'il est ici, et point assez au Congo. Nous voilà vengés de ceux qui nous prenaient pour des Indiens et qui croyaient qu'une fois en présence de Congoliens, nous allions nous mettre à gambader ensemble.

Il ne nous reste plus qu'à prouver aux Belges que notre climat vaut celui de la Belgique. Anvers, avec ses variations de température, nous y aidera. Tandis en effet qu'on lit dans les journaux canadiens reçus par le dernier courrier que si le fleuve Saint-Laurent est encore couvert de glaces, il n'en fait pas moins agréable et chaud dans les rues de Montréal, ici à Anvers, nous passons par une série de pluies qui n'apportent avec elles aucun dédommagement ou adoucissement.

Nous avons, à l'Exposition, d'ailleurs, des traîneaux qui font penser à la neige et regretter l'hiver. Entre ces traîneaux, les voitures d'été, gracieuses et légères, et les canots, le visiteur hésite, mais c'est encore l'hiver qui l'emporte dans les cœurs. On voudrait de suite avoir de la neige sous ses pas pour s'en servir: on nous a même demandé s'il n'était pas possible d'en avoir, en payant.

CE QU'ON DIT DU CANADA

Si les journaux parisiens, lorsqu'ils s'occupent du Canada, commettent plus d'une erreur grave ou plaisante, les feuilles anglaises, quand, à leur tour, elles en parlent, leur rendent des points. Et, vraiment, elles n'ont pas d'excuse. La France a eu le temps de nous oublier, mais l'Angleterre aurait dû trouver le temps de nous connaître durant le siècle que nous avons passé ensemble.

Le *Yorkshire Post* a publié ces jours derniers un long article sur le Canada qui apprend au public anglais plus d'une chose que nous ignorions. D'après l'auteur de cet article, la population française, tranquille et heureuse jusqu'alors, aurait laissé percer des signes de mécontentement depuis l'établissement de la Confédération en 1867. Elle aurait accepté avec une certaine répugnance ce régime, qu'en réalité elle a contribué plus qu'aucun autre groupe à fonder; elle aurait même mis à son adhésion, cette condition que, dans le Parlement central, la province de Québec aurait la majorité.

Voilà, comme on voit, une population difficile à contenter. On lui assure la majorité dans un Parlement au sein duquel elle devrait se trouver en minorité, et elle n'est pas encore satisfaite! Que pouvait-elle donc désirer de plus? Le *Post* serait peut-être en peine de le dire. Aussi ne s'arrête-t-il pas là, et se hâte-t-il de nous dire pourquoi les Canadiens-Français, que rien assurément ne peut satisfaire, sont plus que jamais mécontents. Cette majorité qu'on leur avait assignée, selon l'expression

du *Post*, dépendait de leur supériorité numérique; cette supériorité numérique va leur échapper, et avec elle la majorité dans le Parlement.

Ici, le journaliste anglais s'embrouille tout à fait. Il confond jusqu'à un certain point la situation actuelle avec celle qui existait vers 1850, et quelques-uns des traités de la peinture qu'il trace peuvent à la rigueur se rapporter, non à la Confédération créée en 1867 entre toutes les provinces britanniques, mais à l'union entre le Haut et le Bas-Canada décrétée en 1840.

Avons-nous besoin de dire que jamais la province de Québec n'a eu la majorité à Ottawa; qu'une province sur sept elle n'a jamais pu aspirer à l'obtenir; que son influence ne dépend pas de sa supériorité numérique, mais de la division des partis; et que depuis, loin de perdre du terrain, elle en gagne plutôt?

On peut à la rigueur pardonner au journaliste anglais de faire fausse route lorsqu'il traite de choses qui ne touchent que le Canada; mais il semble que du moins il devrait retrouver son chemin et ne point de nouveau s'égarer de cette façon quand son sujet le ramène dans l'Europe. L'Angleterre n'a jamais eu de plus fidèles alliés que le roi Louis-Philippe et l'empereur Napoléon III; et voici cependant, qu'après tant d'années, le *Post* les accuse tout à coup d'avoir intrigué au Canada contre l'Angleterre, sans fournir de preuve à l'appui de ce dire extraordinaire et comme si c'était fait admis.

« Nos excellents alliés, l'empereur des Français et le roi Louis-Philippe, dit-il avec une aimable ironie, ont tous deux fait plus d'une tentative pour engager les Canadiens-Français à rompre leur allégeance à la Couronne d'Angleterre, mais sans succès. »

Ce sans succès vient à point pour rassurer les lecteurs du *Post* qui déjà se disposaient à apprendre que le Canada leur avait échappé il y a quelque trente ans.

NOTES DIVERSES

M. l'abbé Eugène Roy, qui vient de passer deux ans à Paris, où il a conquis le grade de licencié ès lettres, s'embarquera le 11 de ce mois à bord du *Parisian*, de la ligne Allan, pour retourner à Québec.

Les nombreux amis qu'il laisse en France l'accompagnent de leurs meilleurs souhaits.

Par le même paquebot retourment, au Canada M. l'abbé Bernard et M. J. H. Masson, après un voyage d'un an à travers les divers pays de l'Europe.

Parmi les membres du parlement provincial de Québec qui s'occupent le plus de la grande œuvre de la colonisation, nos lecteurs connaissent bien M. Faucher de Saint-Maurice.

Dans le compte rendu des dernières séances de cette assemblée, qui nous est apporté par les journaux canadiens, nous relevons deux motions adoptées sur l'initiative du vaillant député de Belchasse, et tendant à la publication de deux documents qui intéressent au plus haut point l'avenir du pays.

Le premier est le rapport du comte Henry de Puyjalon, sur le Labrador, mettant en lumière les immenses richesses de cette région qui, si elle était

mieux connue, ne tarderait pas à être exploitée, et deviendrait ainsi une source de revenus considérables.

Le second est le rapport de M. A. N. Monpetit, sur les poissons et les pêcheries du Canada. Ici nous laissons la parole à M. Faucher de Saint-Maurice.

« M. Monpetit, a-t-il dit, est partout populaire dans notre pays. Sa plume éloquent, facile, renseignée, fait autorité au Canada. C'est lui qui a su faire connaître un des premiers nos mines d'amiante, et aujourd'hui il s'est efforcé de populariser les ressources de nos fleuves et de nos rivières en écrivant un rapport détaillé sur « Nos poissons et les pêcheries du Canada. »

« Voici ce qu'il m'écrivit à ce sujet :

« J'ai pêché dans la plupart de nos lacs et cours d'eau, observant les mœurs, les époques de frai, les qualités nutritives suivant la nature des eaux.

« Je fais connaître les vrais noms de nos poissons.

« J'enseigne en même temps dans ce travail l'art de la pisciculture et de l'agriculture.

« Je donne des renseignements sur les engins de pêche, les esches, les appâts, etc., etc.

« Cet ouvrage donnera de 300 à 400 pages.

« Pour le rendre plus utile, il faudrait l'illustrer de 150 à 200 gravures. Si la Chambre encourageait l'auteur, il compléterait son travail et rendrait un service réel au pays et même au gouvernement, en faisant connaître nos poissons, de manière à en faire une nouvelle source de revenus. »

« J'espère que la Chambre comprendra l'importance de ce travail. L'auteur demande une somme minime pour lui permettre d'illustrer son livre. Ce n'est que justice pour l'auteur et pour la province qui ne demande pas mieux que d'augmenter ses revenus. »

Nous adressons nos sincères félicitations à M. Faucher de Saint-Maurice. Tous les vrais Canadiens lui sauront gré de ses constants efforts pour le développement du pays.

Nous reproduirons prochainement l'intéressant rapport de M. de Puyjalon sur le Labrador.

Le public anglais a répondu avec empressement et libéralité à l'appel de la princesse Louise (marquise de Lorne) en faveur des soldats blessés au Nord-Ouest. On a déjà souscrit plus d'un millier de livres sterling et les versements continuent. On avait d'abord songé à envoyer en outre des remèdes, des appareils de pansement et des provisions, six chirurgiens anglais. Mais on a été informé que le service médical était parfaitement organisé au point de vue du personnel et qu'il était inutile d'envoyer des médecins ou chirurgiens. On a alors décidé de n'en envoyer qu'un seul en qualité de surveillant des approvisionnements. Ce chirurgien est parti avec un grand nombre de caisses dont le contenu sera certainement reçu avec reconnaissance par les intéressés.

Il y a quelques jours, à la Chambre des communes, Lord Hartington a vigoureusement fait justice des attaques du *Trull* contre les voyageurs canadiens envoyés en Egypte. Lord George Hamilton ayant dit que cette foule avait représenté les voyageurs comme un ramassis de misérables dont à peine un quart pouvaient rendre quelques services, Lord Hartington, après avoir fait l'éloge des voyageurs, a ajouté qu'il ne croyait pouvoir mieux faire que de déposer sur le bureau de la Chambre une copie de la lettre qu'il avait reçue de Lord Wolseley pour la transmettre au gouverneur général du Canada.

Dans cette lettre, Lord Wolseley exprime sa haute appréciation des services considérables que les voyageurs ont rendus pendant toute la durée de leur séjour en Egypte.

Le mouvement qui s'est récemment manifesté en faveur d'une fédération des principales sociétés d'émigration s'accroît de plus en plus.

On a pris des mesures pour la formation d'un Conseil central de ces sociétés qui doit être composé de délégués choisis par chacune d'elles et auquel on se propose d'adjoindre quelques personnages bien posés dans la haute société anglaise, mais qui n'appartiendront à aucune de ces sociétés.

Il y a deux mois, une conférence avait été organisée par la Société centrale d'émigration, pour étudier contradictoirement la question de l'émigra-

tion des enfants aux Colonies. On y émit l'avis que l'aide du Gouvernement en faveur de cette émigration en même temps que son contrôle, produiraient de grands avantages tant au point de vue économique, qu'au point de vue moral.

Un mémoire en ce sens se signe maintenant, pour être présenté au Ministre de l'Intérieur. Les signataires de ce mémoire, qui appartiennent tous à l'administration ou la surveillance des asiles pour l'instruction ou l'amélioration morale des enfants, ou à la direction des écoles industrielles, demandant la modification de la loi qui régit aujourd'hui ces établissements, pour permettre au Gouvernement de demander des crédits au Parlement afin de pourvoir à la préparation et à l'habillement des enfants que l'on jugerait propres à émigrer aux Colonies.

LA TERRE A VOL D'OISEAU

PAR ONÉSIME RECLUS.

Un homme de beaucoup d'esprit eut un jour l'idée d'un titre heureux; il s'agissait de botanique: il illustra ses plantes, leur donna une physionomie, et il appela son livre, *les Fleurs animées*. Un de mes anciens amis, Toussenet, ce charmant conteur qui vient de mourir, intitula son histoire naturelle, *l'Esprit des bêtes*. Voici venir aujourd'hui un livre qui s'appellera tout simplement, *Géographie à vol d'oiseau*, mais son nom légitime eût été: *Physionomie de la Terre*; et en sous-titre: *Son caractère, ses passions, sa topographie vivante et animée*.

C'est là, en effet, le trait saillant de cette publication. Elle fait vivre et agir les divers éléments du globe terrestre, comme s'ils étaient les organismes vivants, d'un grand être animé, ayant son existence propre, ses pensées, ses affections, ses fureurs et ses défaillances. C'est un anthropomorphisme très pittoresque, appliqué à la topographie descriptive.

Un tel système d'exposition a ses qualités et ses défauts; mais une fois ce point de vue accepté, lorsque l'esprit de l'écrivain répond à sa pensée par une verve chaleureuse et par un style coloré, la lecture se présente ainsi à l'homme avec un vif attrait qui nous entraîne aisément dans les sentiers de la science. Les explorations pénibles, les labeurs ingrats qu'il faut habituellement affronter, disparaissent à nos yeux; le travail n'a plus de fatigues, les recherches n'ont plus de dégoûts!

Séduits par le charme d'une description passionnée, éblouis par le pittoresque relief que prennent tous les accidents de la nature, nous nous abandonnons avec un plaisir infini à parcourir le globe comme en un train de plaisir. On voyage ainsi royalement, comme Catherine II dans les colonies improvisées de la Tauride, créées, peintes et illustrées par ce merveilleux décorateur qui s'appelait Potemkin.

Voilà certes une manière fort originale et plaisante de faire étudier la géographie par le public! quel est donc l'auteur de cette méthode singulière? C'est un homme qui appartient lui-même à une famille extraordinaire, c'est un des innombrables membres de la famille des Reclus qui a fait sa marque dans toutes les branches de la science. Les Reclus, dira-t-on, seraient-ce donc des moi-

nes? Pas du tout; ou tout au plus seraient-ce moines de l'abbaye de Thélème! Il y a *Élisée Reclus*, le célèbre écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, l'auteur de la description de la Terre; *Elie Reclus*, un polygraphe original et philosophe à ses heures, qui va publier une histoire étrange, celle des barbaries primitives; *Armand Reclus*, officier de marine du plus grand mérite, qui a découvert, arpenté, cadastré l'isthme de Panama, comme M. de Lesseps avait découvert l'isthme de Suez; c'est ce dernier qui dirige aujourd'hui l'exécution de ce travail, mais les projets et les plans du canal lui ont été fournis par Armand Reclus; *Paul Reclus*, jeune médecin déjà engagé sur la voie qui conduit l'élite de la Faculté de Paris aux sommités de la science et de la renommée; et combien d'autres Reclus qui emboîtent le pas derrière ceux-ci!

Mais il faut revenir à notre géographe *Onésime Reclus*, frère ou cousin de tous ceux qui précèdent. Connu depuis longtemps par les remarquables travaux qu'il a exécutés pour la maison Hachette, où il dirige la revue du *Tour du Monde*, c'est lui qui nous apporte aujourd'hui cette rénovation *pittoresque* des études géographiques, où la science ne craint point de revêtir un costume d'artiste. Que de lectures résumées sous cette effervescence du style: races, linguistique, géologie, statistique et topographie! Ne faut-il point posséder un savoir encyclopédique, pour traiter simultanément tant de sujets à chaque chapitre?

L'exposition cependant se soutient constamment avec la même verve, sans que l'effet du travail se laisse apercevoir; pour être ainsi toujours égal à soi-même, toujours le maître de son sujet, avec le même entrain, avec la même verdeur d'expression, il faut certes une riche nature qui s'y prête; mais il faut surtout s'être rendu absolument le maître de son sujet, par un rude travail préparatoire. C'est à cette condition seulement que l'on peut conserver dans les difficultés d'une rédaction si particulière, cette aisance, cette liberté d'allure, qui ne laisse jamais percer ni le pédantisme de la science, ni l'affectation d'un coloris trop cherché.

Les illustrations traitées avec soin et tirées des meilleurs maîtres, tels que Gustave Doré, Regnault, Taylor, Girardet, Valerio, sont à l'unisson de ce style imagé et le complètent. Ce volume sera certes un des plus beaux livres d'étrennes de la maison Hachette; mais pour les Canadiens il offrira un attrait tout particulier, car M. Reclus est un des hommes si rares en France qui connaissent très bien le Canada; non seulement il le connaît, mais il l'aime depuis longtemps.

Je me souviens qu'en revenant de l'Amérique, il y a déjà plus de vingt ans, je fus très surpris de recevoir un matin la visite d'un jeune homme qui m'était tout à fait inconnu; il s'introduisit près de moi au nom de l'intérêt que lui inspirait le Canada. La physionomie était ouverte et sympathique, la glace fut vite rompue. Il me demanda mille renseignements sur les Français d'Amérique, sur leur présent, sur leur avenir,

sur le climat, sur le développement possible de ces régions du Nord, etc., etc., etc. C'est en devisant ainsi sur le Canada à diverses reprises, que nous précludâmes à une liaison, je puis bien dire une amitié, qui depuis lors ne s'est jamais démentie.

Nos amis d'Amérique sont donc sûrs de trouver là leur pays décrit et illustré de main de maître; ils y seront dépeints avec une fidélité sympathique, qui saura faire ressortir et les difficultés de leur situation, et les fortes qualités qui leur ont permis de les surmonter.

C'est là que M. Reclus se servira bien à propos des images si colorées qui lui sont familières, car il pourra comparer les destinées du Canada à celle de ces *Avens* étranges qu'il nous montre dans son pays natal. Dans un *Aven*, la rivière troublée, bouleversée, est avalée tout entière par un gouffre sauvage; elle y disparaît pour un temps, et se recueille en un cours souterrain et ignoré; mais bientôt rétablie et accrue, elle rejaillit au grand jour, limpide et puissante comme la source improvisée d'un grand fleuve.

E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

AU CONGRÈS CATHOLIQUE

A la séance du Congrès catholique, jeudi dernier, l'abbé Proulx a été appelé à prendre la parole. Son discours, qui avait naturellement le Canada pour sujet, a excité dans l'auditoire le plus vif intérêt et a été maintes fois interrompu par les applaudissements. Il est vrai de dire que notre compatriote, aussi bon orateur qu'excellent écrivain, a fort bien parlé.

L'orateur, en commençant, a fait allusion à l'affection que les Canadiens-Français portent à la France et à leurs persévérants efforts pour conserver intactes sa langue, ses institutions et ses lois. Puis, il a montré que, dans notre pays, on n'était Français qu'à la condition d'être catholique. Et à ce propos, il a traité de l'état religieux du Canada, de notre système d'instruction publique, de nos institutions politiques, de notre code, et a rendu témoignage à la foi vive de notre population qui a toujours empêché l'erreur de faire école au milieu d'elle.

En terminant, l'abbé Proulx a défini la mission que, de concert avec le curé Labelle, il vient remplir en France, et qui a pour objet d'organiser d'une façon solide et durable le mouvement d'émigration qui se produit en France et se dirige vers le Canada.

L'orateur, lorsqu'il a quitté la tribune, a reçu de nombreuses félicitations.

XAVIER MARMIER

M. Xavier Marmier, le spirituel académicien, si sympathique au Canada et si apprécié de nos populations, vient d'être assez gravement malade. Il est heureusement aujourd'hui hors de danger, et, de sa maladie, il ne lui restera que le souvenir des témoignages de sympathie qui, de toutes parts, lui sont venus à cette occasion.

Nos lecteurs verront avec plaisir l'intéressant article qui lui a été consacré par le *Gaulois* sous la signature de M. L. de la Brière:

« A l'imitation de M. le comte de Paris, les représentants de notre haute aristocratie sociale et de notre haute aristocratie intellectuelle ont inscrit hier leurs noms à la porte d'un malade, que le dernier bulletin, grâce à Dieu, nous représente en pleine voie de guérison: Xavier Marmier.

» Dans le monde des lettres, il n'est assurément pas de physionomie plus sympathique et plus bienveillante que celle de cet aimable et doux vieillard, à l'œil vif et riant, aux manières courtoises, à l'esprit discret et délicat, au fin langage, au cœur large et chaleureux.

» Les salons où l'on cause connaissent et aiment ce charmeur qui conte si bien, qui a tout vu, tout retenu, qui a rapporté de ses lointaines pérégrinations à travers le monde et de son long voyage à travers la vie, un trésor, la bonté.

» Chez Mme la duchesse d'Avaray, chez Mme la duchesse de Galliera, chez le comte de Mérode, chez la comtesse Paul de Ségur, M. Marmier trouve un couvert mis, des auditeurs attentifs, des amitiés profondes et respectueuses. Ses contemporains l'entourent comme le plus érudit témoin des anciens jours, et les jeunes se sentent attirés par cette bonhomie enjouée, sereine, par ces récits gracieux où se balancent dans la plus heureuse mesure, la verve et la bonté.

» M. Marmier n'était pas majeur encore quand il publia son premier écrit, un volume de poésies; il en citait, en riant, l'autre soir, avant de s'aliter, un vers qui peint bien la jeunesse de son temps et la hâtive fébrilité de ses contemporains:

.....
Mais j'étais jeune alors!... Aujourd'hui, j'ai vingt ans!

» Que d'œuvres ont marqué, depuis, les étapes de cette laborieuse carrière! Chaque année, pour ainsi dire, a grossi le trésor. Histoires, traductions, récits de voyages, études littéraires et ethnographiques, nouvelles, romans, souvenirs, ont tour à tour charmé les lecteurs délicats. Plusieurs fois l'Académie a honoré l'auteur de ses couronnes, jusqu'au jour où, bien inspirée, elle lui a ouvert ses portes toutes grandes.

» Et ces travaux si considérables se sont poursuivis sans préjudice des longs et magnifiques voyages qui ont si richement meublé la mémoire de M. Marmier. Il parle de l'Islande, du Danemark, de la Suède, de la Russie, de l'Orient, du Nil, avec une aisance, une précision merveilleuses, conservant de chaque région une image nette et colorée, plaçant avec à-propos les anecdotes et les tableaux, sans prétention, sans emphase, sans jamais fatiguer personne.

» Est-il question de l'Amérique méridionale, il se souvient des impressions qu'il a éprouvées dans les pampas et de ce salut charmant et chrétien qui l'accueillait au seuil des *haciendas* perdues au milieu des pâturages: *Ave Maria purissima!*

» Dans l'extrême nord, il a laissé des

amis et l'on vient de donner son nom à un cap.

» Au Canada, il a trouvé avec émotion les attaches françaises et des sympathies personnelles que le temps n'a pas émoussées. Il n'en parle qu'avec attendrissement ; et cette terre est devenue comme sa seconde patrie. Aussi, lorsqu'il fut récemment question de députer là-bas un membre de l'Académie française, pour présider à la fondation d'une Académie canadienne et relier la petite France aux traditions littéraires de la grande France, ses collègues du palais Mazarin le désignèrent-ils tout d'une voix pour cette mission d'honneur. Son âge et l'état de sa santé le privèrent de cette joie, à laquelle il ne sut pas renoncer sans de longues hésitations.

» Mais tous ses voyages ne l'ont pas entraîné si loin. Il a vu autour de lui, et gardé l'histoire du passé, comme l'histoire du lointain. Cet hiver, au salon bibliographique, on l'entendait retracer dans une causerie très attayante le tableau d'un village, avant nos bouleversements politiques. Il peignait les mœurs et les coutumes des paysans dans sa chère Franche-Comté, son lieu natal, auquel il pense si souvent et dont il parle avec tant de grâce.

» L'important bagage littéraire de M. Marmier ne se distingue pas seulement par les qualités académiques. Il mérite un plus rare éloge. L'auteur a écrit sur tout, s'est exercé dans tous les genres : or dans cette masse de productions si diverses, il n'est pas une page dont il ait à se repentir. Vous pouvez prendre les yeux fermés un volume dans sa collection et le placer sans l'ombre d'un souci entre les mains de votre fille. Je ne crois pas qu'on puisse faire d'un écrivain fécond, qui a travaillé sans trêve durant cinquante ans, un plus enviable éloge !

» C'est dans un modeste petit appartement du faubourg Saint-Germain, tout près de l'église Saint-Thomas d'Aquin, que s'écoule la verte et douce vieillesse du grand voyageur.

» Calme retraite aux sobres et pacifiques coutumes. Elle a cependant son luxe, le luxe des livres. Il y en a partout ; ils sont rangés, ils sont empilés et envahissent toutes les pièces. Mais le nombre n'est pas la confusion. Le maître sait la place de chaque volume, soigneusement relié, souvent consulté, obligeamment prêté. C'est au milieu de tous ces amis muets qu'il déjeune d'un œuf à la coque, et qu'il danse, et qu'il reçoit, le sourire aux lèvres, les visiteurs de son laborieux ermitage.

» Pour peu que vous ayez eu besoin d'un appui littéraire, d'un conseil, d'un service, vous avez frappé à cette bonne vieille porte cochère, qui ne s'ébranle pas à la sonnerie d'un bouton électrique, mais à l'appel d'un marteau d'antan ; vous avez gravi cet escalier ancien, sans prétention ; vous avez visité cet intérieur modeste, discret et cordial.

» Toutes les illustrations de notre temps ont salué cet humble et attrayant foyer.

» Un jour, la bonne de l'académicien vient l'aviser qu'un monsieur se présente.

— Qui cela ?

— Un nouveau, bien sûr : je ne le connais pas. Faut-il le renvoyer ?

— A-t-il donné son nom ?

— Oui : un monsieur Saxe, qu'il dit.

— Je n'ai pas besoin de trombones, Annette, mais je le dirai moi-même. Faites entrer.

» Et la bonne, défiante, introduit M. Saxe sans le perdre de vue.

» C'était S. A. R. le grand-duc régnant de Saxe-Weimar ! »

LES ÉVÉNEMENTS DU NORD-OUEST

DÉPÊCHES DU *Temps* DE PARIS

DU 28 MAI. — Le général Middleton est arrivé le 25 à Battleford. Le chef Poundmaker s'est rendu sans condition, et ses hommes ont déposé les armes. Tous les chefs importants ont donc fait leur soumission, à l'exception du Grand-Ours.

D'après une dépêche de Londres au *Galvani's Messenger*, un correspondant de l'Association de la presse affirmerait que les troubles du Nord-Ouest ont été fomentés par un férian, M. Alfred Aylward, et par certains personnages qui cherchent à exciter les Canadiens-Français au séparatisme. D'après la même source d'information, un certain nombre d'hommes armés sont venus des Etats de l'Ouest pour aider les insurgés de Riel.

DU 29 MAI. — Dumont, lieutenant de Riel, a été fait prisonnier près de la frontière américaine.

DU 30 MAI. — Les éclaireurs du général Middleton n'ont pas pu découvrir la troupe du chef indien le Grand-Ours, le seul qui ne se soit pas encore rendu ; on pense qu'il s'est retiré vers le Nord.

Dans une entrevue avec un reporter, Riel a déclaré qu'il ne s'était jamais attendu à des succès militaires, mais qu'il espérait amener les autorités à entrer en négociations avec lui. Il nie que le mouvement qu'il a dirigé ait été autre chose qu'une défense de droits violés par la force et ait eu aucun caractère de rébellion. Riel n'a reçu aucun secours des Irlandais ni des Indiens américains. Il avait préparé une proclamation pour inviter les férian à venir à son aide, mais il n'a pas eu le temps de la publier à cause de la rapidité des mouvements du général Middleton.

DU 31 MAI. — Le général Strange est arrivé à Fort-Pitt : il a trouvé la place brûlée, et, dans les décombres, le corps d'un policeman horriblement mutilé. A Frog-Lake, on a trouvé les corps de deux prêtres dans la cave d'une maison détruite par le feu, ainsi que plusieurs autres cadavres. Ces atrocités ont été commises par le chef Grand-Ours, qui a disparu, sans qu'on sache encore dans quelle direction.

DU 2 JUIN. — Le général Middleton est parti de Battleford pour Fort-Pitt avec trois régiments d'infanterie, deux canons Gatling et un corps de cavalerie.

Il va renforcer la petite troupe du général Strange, qui est inquiétée par les forces du Grand-Ours.

La Fédération de l'Empire Britannique

A la fin d'un banquet récemment offert, à Londres, à Lord Carrington, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, par Sir Saül Samuel, et auquel assistaient le marquis de Lorne, Sir Charles Tupper et Sir Roderick Cameron, Lord Derby, qui était également parmi les convives, a prononcé quelques paroles sur la question de la fédération.

Le ministre de la Reine a déclaré qu'il croyait peu aux grands projets de fédération dont on fait tant de bruit en ce moment, et que, pour sa part, il estimait que le meilleur

moyen de consolider les liens aujourd'hui existant entre l'Angleterre et ses colonies était de leur donner le plus d'élasticité possible. Selon lui, on doit plutôt rechercher l'unité morale que l'unité matérielle et en quelque sorte mécanique.

Le Secrétaire d'Etat pour les Colonies a émis néanmoins deux idées qui ont une sérieuse importance pratique.

Il n'aurait aucune objection, a-t-il dit, chaque fois que les législatures coloniales n'approuveraient pas la politique impériale sur les questions qui les concernent directement, à soumettre à la Chambre des Communes les représentations ou remontrances qu'elles pourraient faire. Elles auraient ainsi, en fait, une voix dans la discussion de ces questions.

Quelle que puisse être la valeur pratique de ce projet qui montre une voie nouvelle dans les relations des colonies avec la mère-patrie, il n'en constitue pas moins un pas fait dans la vraie direction, et il sera accueilli avec plaisir et en Angleterre et dans ses dépendances.

L'autre point auquel Lord Derby a fait allusion est celui du retour aux comités généraux dans la Chambre des communes. Si cela a lieu, on pourrait créer un comité général pour les affaires coloniales.

Nous ne savons si Lord Derby entend substituer cette mesure à la création d'un conseil de délibération sur les affaires coloniales, mais il paraît considérer la création d'un comité de ce genre comme le plus grand pas qui puisse être fait aujourd'hui dans le sens des projets de fédération. Le secrétaire colonial a ajouté que si les agents généraux des colonies obtenaient le droit d'être entendus devant ce comité sur les questions intéressant les colonies, celles-ci se trouveraient représentées à Londres autant que les institutions actuelles le permettent.

INFORMATIONS

Le journal *le Manitoba*, dans son numéro du 7 mai, donne les détails suivants sur l'origine de Riel :

« Louis Riel, le chef des Métis, est d'origine irlandaise par ses ancêtres paternels.

» Le premier qui vint en Canada se nommait John Bte. Reel ou Riel, il était né dans la paroisse de Saint-Pierre, ville de Limerick, en Irlande, de J. Bte. Riel et de Louisa Fontaine.

» Le 21 janvier 1804, il épousa à l'île du Pas, diocèse de Montréal, Louise Cottu, fille de François Cottu et de Jeanne de Verdon. De ce mariage naquirent huit enfants dont six garçons et deux filles. L'aîné nommé aussi Jean-Baptiste, épousa Louise Frappier Saint-Hilaire. Celui-ci fut le grand-père d'un Riel qui partit des environs de Berthier pour le Nord-Ouest, en 1810, et qui épousa une Métisse montagnaise à l'île Lacrosse ; il se nommait J. Bte comme ses ancêtres. De son mariage avec cette Métisse, il eut un fils qui porta le nom de Louis et qui fut baptisé à l'île Lacrosse en 1817. Ce dernier fit le voyage au Canada et revint à la Rivière Rouge où il épousa en 1843, Julie Lagimanière.

» Louis Riel, chef actuel des Métis au Nord-Ouest, est né de ce mariage, en 1844. »

La semaine dernière, plusieurs petits fermiers et pêcheurs de South Uist (Ecosse) sont partis pour le Manitoba. Ils doivent aller rejoindre la colonie venant des Hébrides qui s'est déjà établie

dans les territoires du Nord-Ouest. Les voyageurs étaient au nombre de vingt-cinq.

L'immense importance, au point de vue militaire, du chemin de fer canadien du Pacifique vient d'être plus que jamais démontrée par le soulèvement des Métis du Nord-Ouest. Sans ce moyen de transport rapide entre les parties les plus éloignées du *Dominion*, il est certain que l'envoi des troupes sur le lieu des troubles aurait été retardé jusqu'à l'ouverture de la navigation et que les colons habitant cette région auraient été pendant longtemps à la merci des Métis et des Indiens.

S'il n'y avait pas eu de communication facile avec le Nord-Ouest, on ne peut songer sans inquiétude à la terrible situation dans laquelle les colons se fussent trouvés, ni aux difficultés énormes que les troupes auraient eu à surmonter une fois rendus sur les lieux, après plusieurs semaines employées à franchir des distances aussi considérables. Pendant ce temps, Riel et ses lieutenants auraient pu provoquer une révolte d'Indiens et réunir une armée considérable. Ils auraient pu surtout choisir quelque poste fortifié naturellement et lutter avec de bien plus grandes chances de succès. Heureusement toutes ces désastreuses éventualités ont été rendues impossibles par la construction de la voie ferrée au nord du lac Supérieur six ans plus tôt que la Compagnie ne s'était engagée à le faire.

La Compagnie, par l'activité avec laquelle elle a poussé cette entreprise, a rendu un service immense au pays qui saura certainement lui en témoigner sa gratitude.

LA MILICE DU CANADA

La cavalerie se subdivise en 3 régiments respectivement à 4, 7 et 8 compagnies (*troops*), 4 régiments provisoires à 3, 4, 5 et 7 compagnies, 2 escadrons à 2 compagnies, et 4 compagnies, et 4 compagnies indépendantes. Une partie de la cavalerie est équipée en dragons; l'autre en hussards. Les régiments portent un numéro d'ordre; les autres corps ont des dénominations particulières; l'un des escadrons indépendants porte, par exemple, le titre de gardes du corps du gouverneur général; l'une des compagnies indépendantes est connue sous le nom de dragons de la garde de la princesse Louise, etc.

L'état-major d'un régiment de cavalerie comprend le même nombre d'officiers que celui d'un bataillon d'infanterie; la composition en est analogue avec cette différence qu'on y compte 1 vétérinaire. La compagnie de cavalerie a la même composition et le même effectif réglementaire que la compagnie d'infanterie.

L'artillerie de campagne comprend 1 brigade provisoire à 2 batteries, et 17 batteries indépendantes; l'artillerie de place, 4 brigades chacune à 6 batteries, 1 brigade provisoire à 3 batteries et 18 batteries indépendantes. Enfin il existe une demi-batterie d'artillerie de montagne.

Les brigades sont désignées par des numéros et l'indication du lieu de recrutement; les batteries sont numérotées dans chaque brigade; les batteries indépendantes portent le nom du centre de recrutement.

Une batterie de campagne doit compter réglementairement à son effectif 1 major, 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 second lieutenant, 1 médecin, 1 vétérinaire, 6 sous-officiers, 4 caporaux, 4 bombardiers, 1 maréchal ferrant et son aide, et 58 canonnières; lorsque la batterie entre en campagne elle doit avoir 55 chevaux, non compris les chevaux d'officiers.

La composition d'une batterie de place est la même que celle d'une compagnie d'infanterie.

Le génie ne comprend actuellement que

3 compagnies d'un effectif égal à celui de la compagnie d'infanterie.

Les services auxiliaires, trains, ambulances, etc., ne sont pas organisés et ne doivent l'être qu'au moment du besoin (1); la création d'un corps chargé de défendre les ports et les voies navigables du *Dominion* au moyen de mines sous-marines est prévu dans les mêmes conditions.

Enfin le règlement limite à 1 capitaine et 75 officiers et marins l'effectif des compagnies navales qui pourraient être créées ultérieurement.

L'infanterie est armée du fusil Snider-Enfield. Cette arme se charge par la culasse; elle a un diamètre de 14^{mm} 7 et tire une cartouche obturatrice à culot métallique; le poids de la balle est de 31^{gr} 1; celui de la charge de poudre, de 4^{gr} 54; la vitesse initiale atteint 378 mètres. Le tir peut être exécuté pratiquement jusqu'à une distance de 1200 yards (2). Le soldat porte sur lui, en campagne, 60 cartouches.

La cavalerie a le sabre et une carabine se chargeant par la culasse. Un certain nombre de batteries d'artillerie de campagne sont armées de pièces rayées de 9 lignes se chargeant par la bouche. D'autres, au contraire, n'ont encore que des pièces lisses.

L'artillerie de place possède des canons de calibres très différents appartenant pour la plupart à des modèles vieillissants. Les seules pièces de quelque puissance dont elle dispose sont 4 canons rayés de 40 livres se chargeant par la culasse.

Une cartoucherie a été établie à Québec en 1882 et commence à fonctionner régulièrement. Elle peut fournir au besoin 1 million de cartouches par an. Le Canada n'a plus, par suite, à recourir aux fabriques anglaises pour la fabrication des munitions destinées aux armes portatives.

Les uniformes de la milice du Canada sont analogues à ceux de l'armée britannique avec des attributs particuliers.

L'état-major de la milice a le dolman rouge à tresse d'argent, le pantalon bleu-noir à bandes d'argent et le chapeau à plumes pour la grande tenue; la tunique longue bleu foncé (*frock*) et le pantalon bleu-noir à bandes rouges pour la petite tenue.

L'infanterie porte la tunique rouge, à collet et parements bleu clair, et le pantalon bleu-noir à passepoil rouge. Les *rifles* ont un uniforme vert foncé à collet et parements rouges. Le bataillon n° 5 est autorisé à porter le costume bien connu des *highlanders*.

Les dragons ont la tunique rouge à collet et parements jaunes et la culotte bleue; les gardes du corps du gouverneur et les dragons de la garde de la princesse Louise ont une tunique bleue à collet et parements blancs. La tenue des hussards est bleu foncé avec tresses jaunes.

L'artillerie porte une tunique bleu foncé à collet et parements rouges et un pantalon bleu à bande rouge.

Le génie a une tenue semblable à celle de l'infanterie.

L'Etat fournit aux miliciens les armes, les munitions, l'équipement, le harnachement, plus les effets d'habillement indiqués ci-après: capote grise, tunique, pantalons, bonnet de police. — Les hommes se pourvoient eux-mêmes de chaussures et de petit équipement. Certains corps se sont procurés à leurs frais des shakos, casques, bonnets à poils, etc. — En dehors des périodes d'exercice ou de service actif, tous les

effets et armes appartenant à l'Etat sont conservés dans des salles d'armes (*armouries*) situées au centre de réunion des différents corps (1). Les gardiens des salles d'armes dépendent directement de l'aide-adjutant général du district. Dans les régions où l'on n'a pas encore construit de salles d'armes, ce qui est surtout le cas dans les campagnes, les effets et armes sont confiés aux commandants de bataillon ou de compagnie qui sont tenus de les conserver dans un local convenable. Ils reçoivent en compensation une indemnité annuelle qui est, par compagnie, de 210 francs pour l'infanterie et de 315 francs pour la cavalerie.

Les effets d'habillement sont renouvelés tous les cinq ans, si cela est nécessaire. Ils sont fabriqués dans le pays, sauf les tuniques rouges et quelques autres articles qui viennent d'Angleterre.

Les hommes montés de la milice sont tenus de se procurer eux-mêmes leurs chevaux: il leur est alloué une indemnité à cet effet.

Périodes d'instruction.

Les hommes de la milice active doivent, d'après le règlement, être convoqués chaque année pour une période d'exercice de 8 jours au moins et de 16 jours au plus. Cette mesure peut s'étendre aux officiers appartenant à la réserve de la milice.

Le nombre d'hommes appelés ne doit pas dépasser 45,000; ce chiffre ne peut être actuellement atteint puisque la milice active ne compte que 37,000 hommes.

Dans la pratique, les périodes annuelles d'instruction sont en ce moment de 12 jours. Un certain nombre de corps font leurs exercices en tout ou en partie dans des camps, où ils sont embrigadés et logés sous la tente; l'emploi du temps est réglé par le commandant du camp qui est habituellement l'aide-adjutant général du district.

D'autres corps sont autorisés à faire leurs exercices à leurs dépôts respectifs; dans ce cas le nombre d'heures consacrées par jour à l'instruction est de 3 seulement.

En 1883, plus de 14,000 hommes ont fait leurs exercices au camp et 7,000 à leurs dépôts respectifs. Certains corps avaient été dispensés de la convocation; d'autres, au contraire, n'y avaient pas répondu.

Les corps recrutés dans les campagnes ou corps ruraux, suivant l'expression usitée au Canada, n'ont, du reste, été appelés jusqu'ici dans les camps d'instruction que tous les 2 ans.

Pour chaque journée de présence au camp, ou pour chaque jour d'exercice de 3 heures quand l'instruction a lieu au dépôt, les officiers et les miliciens reçoivent la solde afférente à leur grade (2). Au camp les hommes convoqués ont droit en outre aux rations de vivres, chauffage, etc.; une indemnité peut être payée aux officiers en remplacement des rations.

Indépendamment de ces différentes allocations, les commandants de compagnie ou de batterie, ou dans certains cas les chefs de corps, touchent une indemnité fixe d'instruction pour chaque fraction, compagnie ou batterie appelée à être exercée dans l'année (3). Si le corps n'est pas convoqué, l'officier commandant ne peut réclamer que la moitié de cette somme. (*A suivre*).

(1) Au commencement de 1882 le nombre des salles d'armes existant au Canada s'élevait à 88.

(2) La solde du simple soldat est de 2 fr. 60 c. par jour; elle augmente avec le grade et s'élève pour le lieutenant-colonel, commandant un bataillon, à 25 fr. 55 c. — Les hommes montés touchent 5 fr. 25 c. par jour pour le cheval qu'ils amènent; au camp ils ont en outre droit aux fourrages.

(3) La somme allouée par compagnie d'infanterie, pour ne citer qu'un exemple, est de 210 francs.

(1) Certains bataillons, en très petit nombre du reste, ont organisé avec leurs propres ressources un service d'ambulance régimentaire. Un service de signaleurs a été également créé dans quelques corps. Mais ce sont là des faits isolés dus à l'initiative privée.

(2) Le yard vaut 0^m 914.

COMMERCE ET FINANCE

NOTES

Montréal, 12 mai 1885.

La semaine financière n'offre pas grand intérêt en dehors d'une certaine activité à la Bourse, mais comme cette activité est une affaire de pure spéculation nous n'avons pas à nous en préoccuper. Les cours ont offert peu de variations et surtout peu de fluctuations intéressantes. Ces cours ont une certaine tendance à la hausse par suite des nouvelles européennes plus rassurantes, mais il est bon de dire que la Bourse de Montréal était également à la hausse alors que les nouvelles étaient tout à la guerre et de conclure que les dispositions et les intérêts des spéculateurs ont sur nos valeurs locales plus d'influence que les complications étrangères. L'argent est plus facile et très abondant et les prêts sur valeurs publiques ainsi que l'escompte du bon papier s'obtiennent aisément. Les taux de change sur Londres et New-York sont peu demandés mais fermes aux cours cotés.

Au point de vue commercial, l'ouverture de la navigation, qui vient d'avoir lieu, va, il faut l'espérer, faire sentir bientôt ses effets.

La navigation peut être considérée comme tout à fait ouverte, mais les prix des frêts ne sont pas encore établis; ils dépendront de la flotte qui nous arrivera et de l'importance de nos exportations; on compte dès maintenant sur une augmentation dans nos exportations de bois et de phosphate. Les taux demandés en ce moment par les steamers réguliers sont comme suit: Grains 3sh par qr.; farine 1sh 9d par brl ou 15sh par tonne en sac; potasses 15sh; perlasse 22sh 6d; beurre et fromage, 25sh; bêtes à cornes 80sh; pommes 2sh 6d.

Après avoir baissé d'une manière des plus sensibles à la nouvelle d'un projet d'arbitrage entre l'Angleterre et la Russie, les grains ont repris un mouvement ascensionnel des plus prononcés dû à l'état défavorable de la température. Les marchés anglais sont également un peu plus fermes mais sans grande activité. La demande européenne, en blé roux, a considérablement diminué pendant ces derniers jours, quoique les cours en Angleterre se soient maintenus et que les cargaisons à flot soient en assez bonne demande. Les éléments principaux de fermeté sont les dommages causés aux récoltes par le froid, les achats considérables faits récemment et actuellement par les meuniers de l'ouest et une certaine diminution dans les quantités de grains en transit. La hausse n'a nullement stimulé les ventes légitimes et les marchés ont été pendant ces derniers jours entièrement entre les mains des spéculateurs américains. Le vent est à la hausse et l'absence presque complète de l'élément baissier est une des raisons qui entrave ce mouvement de hausse actuel.

En maïs, le marché est ferme avec bonnes expéditions et un mouvement considérable vers l'Est; les marchés européens sont fermes et les cours soutenus.

Les avoines sont toujours actives et sont plus que par le passé l'objet d'opérations de pure spéculation.

Sur place il ne se fait presque rien, les prétentions des vendeurs étant de beaucoup au-dessus des offres des acheteurs. Les avoines, l'orge et le seigle ont été l'objet de quelques transactions à des prix variant entre les extrêmes des dernières cotes.

En farines, le marché est tranquille et ferme; la demande est assez bonne et les ventes ne sont entravées que par la différence d'appréciations entre vendeurs et acheteurs. L'ouverture de la navigation va amener sur notre place un nouvel élément de fermeté.

Le marché du fromage est calme et les opérations de la saison n'ont pas sérieusement commencé. Nous cotons pour fromage nouveau de 9 à 10½ c.

On annonce que la halle aux blés de Montréal et la chambre de commerce de Chicago communiqueront bientôt par des fils télégraphiques.

On lit dans la *Presse* de Montréal du 11 mai :

Hier après-midi l'inspecteur a éprouvé les deux chaudières du vapeur *Rocket*, de la compagnie Allan et les a trouvées aussi parfaites que possible.

Si nous signalons ce fait, c'est que ces chaudières sont les deux plus grandes qui aient encore été faites à bord d'un vapeur, à Montréal. Les matériaux ont été transportés dans le bateau et tout le travail a été fait sur les lieux.

Ces chaudières ont onze pieds et demi de diamètre et la tôle d'acier a un demi-pouce d'épaisseur.

L'expérience d'hier prouve que les constructeurs du Canada peuvent exécuter ces sortes de travaux aussi bien qu'on les fait en Angleterre ou aux Etats-Unis.

Les chaudières sortent des ateliers de M. W. C. White, Vulcan Boiler Works, qui, il faut le remarquer, n'emploie pour ainsi dire que des ouvriers Canadiens-Français.

DENRÉES

Montréal, 12 mai 1885.

Les nouvelles des marchés anglais et français sont moins encourageantes et les cours regagnent les cotes à la baisse qui ont précédé les complications politiques. Les marchés américains semblent pourtant vouloir réagir contre la baisse et les cours d'ouverture ce matin ont été plus fermes. Cette fermeté est due à quelques ordres et surtout à la température défavorable du moment.

A Montréal, la position est sans changement; les prix en campagne sont toujours au-dessus des cours possibles, et il ne se fait encore rien sur place.

Le beurre et le fromage sont peu actifs et sans changements.

Nous cotons :		
Blé roux d'hiver du Canada	4 02	4 04
Blé blanc d°	4 01	4 03
Blé de printemps d°	4 01	4 04
Pois	0 84	0 85
Avoines	0 40	0 02
Seigle	0 70	0 72
Orge	0 50	0 65
Maïs	0 00	0 65

FARINE :		
Patents	\$ 5 20 à \$ 5 60	
Supérieure extra	5 00	0 00
Extra superfine	4 85	4 90
Fancy	4 75	4 80
Extra du printemps	4 70	4 75
Superfine	4 45	4 55
Can. forte pour boulangers	4 85	5 00
Man. forte pour boulangers	5 20	5 30
Am. forte pour boulangers	5 25	5 50
Fine	4 20	4 25
Middlings	3 80	3 90
Recoups	3 65	3 70
En sacs, d'Ontario	0 00	0 00
Moyenne	2 25	2 30
Extra du printemps	2 20	2 25
Superfine	2 10	2 15
En sac (livrée)	2 55	2 60

PROVISIONS :		
Lard Mess amér. par barl.	15 50	00 00
Lard Mess do (short cut)	15 50	00 00
Lard Mess Canadien (short cut)	15 50	00 00
Bœuf Mess.	0 00	0 00
Bœuf salé en tierce	0 00	0 00
Jambons fumés par lbs.	0 00	0 12
Saindoux de l'Ouest, sceau	0 10½	00 00
Saindoux Canadien do	0 09½	00 10
Lard fumé par lb.	0 11½	00 13
Epaules	0 10	00 11
Suif ordinaire clarifié, p. lb.	0 06	00 00
Porcs abattus	6 00	6 50
Dindes la lb.	10	12
Canards	8	10
Oies	6	7
Poulets	6	7

BEURRE :		
Crèmerie, choix	0 47	0 23
Cantons de l'Est do.	0 16	0 00
d° moyen	0 12	0 15
Morrisburg	0 14	0 00
Brockville	0 09	0 14
De l'ouest	0 07	0 12

FROMAGE :		
Fabrication, sept. et oct., 11½ à 11½ c.		
D° antérieures, 9 à 10 c.		
D° communes, 7 à 8 c.		

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

DU 30 MAI

Fonds d'Etat

3 0/0 français	80 85
3 0/0 amortissable	82 45
4 1/2 0/0 ancien	105 ..
4 1/2 0/0 1883	109 10
Emp. Canada, 4 0/0 garantis, r. 1903-1904-1908-1910-1913 (négoc. ch. fixe 25.20)	...
Id. 4 0/0 non garantis, r. 1904-1905-1906-1908 (négoc. ch. fixe 25.20)	...
Emp. du gouv. de Québec 1880, 4 1/2 0/0, remb. à 500 fr., t. p.	510 ..

Valeurs de Crédit (Actions)

Banque de France	5100 ..
Banque d'Escompte	453 75
Banque de Paris	717 50
Comptoir d'Escompte	985 ..
Crédit Foncier de France	1345 ..
Crédit Foncier Franco-Canadien, act. 500 f., 125 fr. payés (nominatives)	441 25
— obligations	495 ..

Chemins de Fer (Actions)

Est	782 50
Lyon	1241 25
Midi	1173 75
Nord	1640 ..
Orléans	1328 75
Ouest	842 50

Valeurs diverses (Actions)

Gaz Parisien	1460 ..
Omnibus	1160 ..
Canal de Panama	480 ..
Canal de Suez	2095 ..

BOURSE DE LONDRES

DU 28 MAI

Emprunts Canadiens

Canada 1860 5 0/0	101 ..	102 ..
— 1868 5 0/0	110 ..	112 ..
— 1868-78 4 0/0
— 1874-79 4 0/0	102 ..	104 ..
— 1884 4 1/2 0/0	90 1/2	91 1/2
Province de Québec 1874 5 0/0	105 ..	108 ..
— 1876 5 0/0	106 ..	108 ..
— 1879 5 0/0
— 1880 4 1/2 0/0	101 ..	103 ..
— 1883 5 0/0	108 ..	110 ..
Prov. du Nouveau-Brunswick 6 0/0	105 ..	108 ..
Prov. de la Nouvelle-Ecosse 6 0/0	103 ..	105 ..
Prov. de la Colombie brit. 6 0/0	110 ..	112 ..
— 1877 6 0/0	120 ..	123 ..
Ville de Québec 1872 6 0/0	107 ..	109 ..
— 1873 6 0/0	107 ..	109 ..
— 1875 6 0/0	117 ..	119 ..
— 1878 6 0/0	117 ..	119 ..
— 1880 6 0/0
Ville de Montréal 1873 5 0/0	105 ..	107 ..
— 1874 5 0/0	105 ..	107 ..
— 1879 5 0/0	105 ..	107 ..
Ville d'Ottawa, juin 1873 6 0/0	108 ..	110 ..
— octobre 1873 6 0/0	107 ..	109 ..
— mai 1875 6 0/0	114 ..	116 ..
— octobre 1875 6 0/0	112 ..	114 ..
Ville de Toronto 6 0/0	107 ..	109 ..
— 1874-76 6 0/0	111 ..	117 ..
— 1876-77 6 0/0	114 ..	116 ..
— 1879 5 0/0	110 ..	112 ..
— 1882-83 4 0/0	97 ..	99 ..
Ville de Winnipeg 1875 6 0/0	105 ..	107 ..
— 1883 6 0/0	110 ..	112 ..
— 1884 5 0/0	101 ..	103 ..

Banques Canadiennes

Banque de Montréal, act. de \$ 200, tout payé	398	400 ..
Banque de l'Amérique britannique du Nord, act. de £ 50, t. p.	54 ..	56 ..
Banque de la Colombie britannique, act. de £ 20, t. p.	22 ..	23 ..

Chemins de Fer

Atlantique Saint-Laurent, act. de £ 100.....	128 ..	132 ..
Canada Central, bons 5 0/0, 1 ^{re} hypothèque.....	106 ..	108 ..
Pacifique Canadien, act. de \$ 100..	40 ..	40 1/2 ..
— obl. fonc. 5 0/0
Grand Tronc, baie Georgienne et Lac-Erié, bons 5 0/0, 1 ^{re} hyp..	90 ..	92 ..
Grand Tronc Junction, — ..	98 ..	100 ..
Montréal et Champlain Junction, b. 5 0/0, 1 ^{re} hyp.....	89 ..	91 ..
Montréal et Sorel, act. de \$ 100, t. p.
— bons 6 0/0, 1 ^{re} h.	40 ..	43 ..
Québec Central, bon 5 0/0, 1 ^{re} h.	23 ..	30 ..
— act. de £ 25, t. p.
St-Laurent et Ottawa, b. 6 0/0, 1 ^{re} h.	63 ..	70 ..

BULLETIN COMMERCIAL

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et *légal* au Canada.

La livre est égale à.....	0 kilog. 453,59
La tonne à.....	907 kilog.
Le gallon contient.....	4 litres, 54
Le minot contient.....	36 litres, 34
La verge est de.....	0 mètre, 91
Le pied est de.....	0 mètre, 30
Le mille est de.....	1,609 mètres
L'acre a une superficie de....	40 ares, 47

La piastre (s), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Le Gérant: TIRET-BOGNET.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

LIGNE DOMINION De Paris au Canada

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis

L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1^{re} classe, se trouvent au milieu du navire.

Le **Vancouver** est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1^{re} classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de passage, s'adresser à

PITT ET SCOTT,
7, rue Scribe, Paris.

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)
IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL

L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours, 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, rue St-Vincent de-Paul, 17, PARIS

LE

NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA

Concessions gratuites

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'Hectares

EN PRAIRIES

Le Chemin de fer du Pacifique est maintenant à 900 milles à l'ouest de Winnipeg, et atteint le sommet des Montagnes Rocheuses. La ligne de Winnipeg à la Baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement terminé est de 2,240 milles. La ligne entière sera achevée et inaugurée en 1885.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU CANADA

30, rue de Larocheffoucauld, 30

PARIS

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,
Maître de postes général.

LIGNE ALLAN

FAISANT LE SERVICE DE LA MALLE
ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Départ tous les Jeudis entre Liverpool et Québec, par les paquebots-poste : *Parisian, Peruvian, Sardinian, Sarmatian, Polynesian, Circassian.*

Départ tous les mardis en quinze de Liverpool à Saint-Jean (T.-N.), Halifax et Baltimore par les paquebots-poste : *Caspian, Hanoverian, Nova Scotian.*

Les prix de passage en 1^{re} classe varient entre Fr. 318 15 et Fr. 477 20

Pour billets de passage, fret et émigration, s'adresser à M. Alex. HUNTER, agent de la ligne ALLAN, 4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris.

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

LA

NOUVELLE REVUE

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Par livraisons de 225 à 260 pages

AVEC LA

COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PRIX D'ABONNEMENTS :

	1 AN.	6 MOIS.	3 MOIS.
Paris.....	50	26	14
Départements et Alsace-Lorraine, ..	36	29	15
Canada.....	62	34	18

PRIX DU NUMÉRO, A PARIS: 2 FR. 50 C.

Adresser les demandes d'abonnements et de numéros aux bureaux de

LA NOUVELLE REVUE

PARIS — 23, boulevard Poissonnière, 23 — PARIS

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1^{er} de chaque mois

20, RUE BERGÈRE, PARIS

SERVICE

FRANCO-CANADIEN

Subventionné par le Gouvernement du Canada
pour le transport des Malles.

LIGNE RÉGULIÈRE DE BATEAUX A VAPEUR

ENTRE

Le Havre et Halifax-Québec-Baltimore

Deservant tous les points du Canada et des États-Unis

AVEC ESCALE FACULTATIVE A SAINT-PIERRE-MIQUELON

par les magnifiques steamers de 1^{re} classe, confortablement aménagés pour passagers de salon et émigrants.

DAMARA....	2,250 T ⁺	OLYMPIA....	2,300 T ⁺
ULUNDA....	2,250 »	STANMORE...	2,650 »

Les départs auront lieu comme suit, du Havre pour Halifax et Baltimore (touchant à Swansea) :

STANMORE, vers le 21 avril. STANMORE, mardi 2 juin.

DAMARA, samedi 2 mai. DAMARA, mardi 16 juin.
OLYMPIA, mardi 19 mai. OLYMPIA, mardi 30 juin.

Prix du passage pour Halifax ou Baltimore

1 ^{re} classe.....	300 fr.
2 ^e —	160
3 ^e —	80

S'adresser, pour fret, passages et renseignements :

A MM. E. Ficquet, au Havre, 105, boulevard de Strasbourg;

Joseph Wood, à Halifax, N. S.;

W.-M. MACPHERSON, à Québec;

H. DOBELL et Cie, à Montréal;

J.-R. FOARD, à Baltimore;

John BRUCE, à Glasgow;

BURGESS et Co, à Swansea;

W.-P. HOWLANDS et Co, à Toronto;

J.-J. REED, à St-John, N. B.;

F.-T. NEWBERRY, à Charlottetown;

ADAMSON et RONALDSON, à Londres.

Maisons Recommandées**CAFÉS-RESTAURANTS**

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, tailleur, 43, rue Saint-Augustin, au coin de l'avenue de l'Opéra.

LIBRAIRIE

Léopold Bossange, commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanais.

VINS

The International ADEGA Company, 12, rue du Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de Madère, Portugal. — Boissons anglaises. — Vente à la bouteille et par fûts. — Dégustation au verre.

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J. G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire-général du Canada, 30, rue de Larocheffoucauld, Paris.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

30, RUE DE LAROCHEFOUCAULD, 30

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I et II (1882-1883)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

ORNEMENTS D'ÉGLISE

CHASUBLERIE, BRODERIE
LINGERIE ET VÊTEMENTS
BRONZE ET ORFÈVRE

AMEUBLEMENT
ORIFLAMMES ET TENTURES
SERVICES MORTUAIRES

BIAIS AINÉ *, ☉, ✨, C. ✨, ✨.

Fournisseur de Notre Saint-Père le Pape

Rue Bonaparte, 74, à Paris

MÉDAILLE D'OR, PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or Exposition Internationale Arnheim (Hollande) 1879

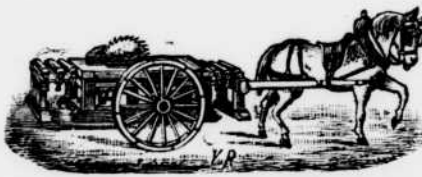
DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)

CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelierie, etc.

NOTA. — Envoi de l'album (dernière édition) en langue française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig.), contre 5 fr. ou timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise,

PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnheim, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883

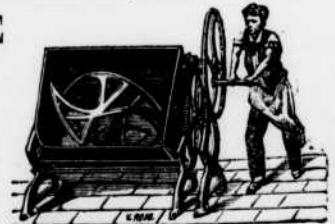
ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à MM. F. ARBEY & Fils

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris

**PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART****ÉMILE TOURTIN**

8, Boulevard des Italiens, 8